

NOUS SOMMES VOTRE DÉPARTEMENT DU TRAVAIL (DOL)



DIVISION DES POLITIQUES ET AFFAIRES LIÉES AUX IMMIGRANTS

LA DIVISION DES POLITIQUES ET AFFAIRES LIÉES AUX IMMIGRANTS (DIPA)

La DIPA garantit que les services, les programmes et les protections du Département du travail sont accessibles à tous les travailleurs. Ceci inclut les groupes toujours plus nombreux de personnes provenant d'autres pays et celles parlant des langues différentes de l'anglais ayant déménagé dans l'État de New York.

SENSIBILISATION

La DIPA informe les immigrants, les réfugiés et les apprenants de la langue anglaise (ELL) sur les droits dans l'environnement du travail. Nous leur parlons de l'aide offerte par le département du travail, tel que :

- Les actions sur les salaires impayés, les heures supplémentaires et autres avantages
- Des éléments sur l'assurance-chômage
- L'aide à la recherche d'emploi et l'aide à la carrière
- Les liens vers d'autres agences et groupes pour obtenir de l'aide
- Des informations sur la traite des êtres humains

La DIPA informe également les propriétaires de petites entreprises sur :

- La législation du travail
- Leurs responsabilités légales
- Les ressources du DOL qui peuvent les aider
- La traite des êtres humains

POLITIQUES ET LOIS

La DIPA s'efforce de garantir que le Département du travail de l'État de New York réponde aux besoins des immigrants, des réfugiés et des apprenants de la langue anglaise. Nous examinons comment les politiques, procédures et lois du NYS DOL affectent leurs communautés.

VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

La traite des êtres humains et le travail forcé sont des crimes qui exploitent les New-Yorkais, y compris les immigrants, les réfugiés et les apprenants de langue anglaise. La DIPA aide à les combattre à travers l'État. Nous référons également les victimes aux agences de l'État qui peuvent les aider à obtenir les services auxquels elles ont droit en vertu des lois pénales de l'État.

Les victimes de certains crimes peuvent demander au gouvernement fédéral des visas spéciaux. Pour postuler, ils doivent être certifiés par un organisme d'application de la loi. Au sein du DOL, la DIPA examine les demandes de certification de visa U et T.

AGRICULTURE

La DIPA travaille à renforcer l'importante et diversifiée industrie agricole New Yorkaise. Dans le même temps, nous éduquons les travailleurs agricoles sur leurs droits et les services disponibles via le DOL. Nous visitons des fermes pour aider les employeurs à respecter la législation du travail. Nous aidons également les agriculteurs à trouver des travailleurs agricoles qualifiés pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. La DIPA traite les demandes H-2A, effectue des inspections de logements, fournit une assistance pour les entretiens en espagnol et travaille pour aider le département américain du Travail à s'assurer que les contrats H-2A sont conformes.

CONTACTER LA DIPA

Téléphone : **877-466-9757 (877- IMM-WRKR)**

E-mail : dipa@labor.ny.gov

Site Internet : www.labor.ny.gov